

Macina : 20 MORTS DANS DES AFFRONTEMENTS

La commune rurale de Macina a été le théâtre d'un affrontement sanglant et meurtrier, samedi dernier (voir l'Essor d'hier). Le bilan de ces affrontements a évolué puisqu'on a pu enregistrer jusqu'à 20 morts et 18 blessés. En effet, tout a commencé le samedi 12 février, aux environs 19h, lorsque 2 individus présumés bandits ont assassiné un étalagiste du nom de Siaka Traoré, ressortissant du village de Diawaribougou à 5 km de Macina.

Quelques jours auparavant, le boutiquier avait été menacé de mort par deux jeunes gens qui l'accusaient d'être un informateur des autorités. Ils ont fini par mettre leur menace à exécution samedi en fin de journée. Le boutiquier a été criblé de balles par des individus armés qui ont disparu dans la nature après leur forfait.

Le lendemain dimanche 13 février, après les obsèques du défunt, les amis et les connaissances qui étaient venus pour la cérémonie funéraire, ont été attaqués aussi par des individus. Cette nouvelle a vite fait le tour du village et les habitants ont décidé de riposter en attaquant les villages des assaillants.

C'est ainsi qu'on a assisté à des scènes terribles et regrettables dans beaucoup de villages comme Amadou Thiernowaré, Nionawéré, Timmawéré et Kamawéré. Le lundi dernier, une forte délégation avec à sa tête, Georges Togo, gouverneur de la Région de Ségou, s'est rendue sur le terrain pour faire les constats et rencontrer les principaux acteurs. Dans tous les vil-

lages qui sont aujourd'hui des foyers de tension, Georges Togo, a au nom des plus hautes autorités du pays, présenté les condoléances de la nation aux parents des victimes et demandé le retour immédiat de la paix et de la cohésion sociale entre les fils

du pays et du cercle de Macina. Le chef de l'exécutif régional a aussi demandé d'arrêter immédiatement les hostilités après avoir condamné les violences qui ont fait beaucoup de dégâts et de pertes en vies humaines. Enfin, le gouverneur Georges Togo a

promis de s'investir personnellement pour le retour d'une paix durable entre les différentes communautés.

Mardi, quatre ministres ont fait le déplacement sur Macina pour aller non seulement s'enquérir de l'état des blessés mais

aussi apporter le soutien de l'Etat aux victimes. Le ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, Mohamed Ag Erlaf, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Me Mamadou Konaté, le ministre de la Solidarité et de l'Action huma-

nitaire, Hamadou Konaté et le ministre de la Réconciliation nationale Mohamed El Moctar, étaient accompagnés par le président de la Haute cour de la justice, Abrahama Niang.

A. O. KONÉ
AMAP-Macina

Douentza : LES FAMAS TRAQUENT LES TERRORISTES

Les forces de défense et de sécurité ont procédé, samedi dernier, à une descente dans le cinquième quartier de la ville de Douentza communément appelé Fatoré. Les soldats étaient à la recherche des terroristes, des bandits armés et leurs complices. Il faut dire que l'insécurité gagne du terrain dans la zone de Douentza où les individus armés circulent et font régner la terreur. Ces hommes armés qui font irruption très souvent dans les villages, s'adonnent à des assassinats ciblés contre les représentants de l'Etat, les maires, les membres des conseils communaux.

Les militaires qui ont débarqué en force dans le quartier Fatoré, tôt le matin, ont bouclé les issues avant de fouiller les maisons une à une. Bien décidé à ne rien laisser s'échapper à travers les mailles de leur filet, ils ont fait du porte-à-porte.

L'opération s'est soldée par plusieurs arrestations. Parmi les individus arrêtés figurent des hommes et des femmes qui ont été conduits à la gendarmerie de Douentza pour subir un interrogatoire. Aucun incident n'a émaillé cette descente musclée des soldats dans le quartier de Fatoré.

Les forces de défense et de sécurité promettent d'étendre cette opération de ratissage à d'autres quartiers de Douentza et même à tous les villages du cercle.

Il est grand temps que les forces armées chassent les bandits qui écumant les villages reculés du cercle de Douentza. L'Armée doit occuper le terrain et rassurer les populations qui se sentent abandonnées à cause de l'absence des représentants de l'Etat à bien des endroits de la circonscription.

Pas plus tard que le vendredi dernier, vers 16 heures, un groupe de terroristes, armés de fusils d'assaut, de lance-roquettes, a fait irruption dans le petit village de Toula, situé à 45 km de la ville de Douentza.

Ce jour n'a pas été choisi au hasard par les assaillants car c'est la foire hebdomadaire de Toula. Les terroristes ont encerclé le village et procédé à un contrôle minutieux d'identité de tous les forains.

Selon des témoins de la scène, les terroristes ont raconté qu'ils avaient appris que des bandits armés voulaient envahir la foire de Toula et déposséder les forains de leurs biens. C'est pour cette raison que les terroristes ont fait une descente dans le vil-



L'opération de ratissage s'est soldée par plusieurs arrestations

lage de Toula pour prévenir l'attaque des bandits armés et des coupeurs de route. Après le contrôle d'identité, les terroristes ont contraint les forains à écouter

un prêche au cours duquel ils ont fait connaître leur idéologie basée sur l'extrémisme. En dehors de la frayeur qui s'est emparée du village de Toula,

cette incursion des terroristes n'a fait aucune perte de vie humaine ni de pillage de biens.

A. DICKO
AMAP-Douentza

San : MOBILISATION CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Dans le cadre de la lutte contre les mutilations génitales féminines, le programme de développement zonal de World Vision Kimparana a célébré la Journée internationale de lutte contre l'excision sous le thème : « Une loi contre les violences basées sur le genre, un facteur de protection des droits humains ».

Instituée en 2003 par certaines organisations humanitaires dont celles de défense des droits humains, notamment ceux de la femme et de l'enfant, cette journée est célébrée chaque année le 6 février et vise à limiter les pratiques néfastes à la santé de la femme et de l'enfant. En raison des contraintes de calendrier, la célébration de la journée a été décalée de la date initiale et fixée au jeudi 9 février 2017 par les responsables de World Vision de la localité.

Mme Diallo Fatoumata Simbara, sous-préfet de Kimparana et marraine de l'événement, a souligné au cours de son allocution que les résultats de l'Enquête démographique et de santé au Mali (EDSM-V) ont mon-

tré des taux de prévalence d'excision de 91% chez les femmes de 15 à 49 ans et 69% chez les filles de 0 à 14 ans.

Face à ces chiffres alarmants, les autorités, en plus de la commémoration de cette journée, multiplient les efforts pour protéger davantage les droits des couches les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants à travers la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant, la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme, la création du Comité national d'action pour l'abandon des pratiques néfastes en 1999 et du Programme national de lutte contre la pratique de l'excision (PNLE) en 2002, l'adoption de la politique nationale pour l'abandon de la pratique de l'excision assorties des plans d'action.

Quant au manager du Centre de service de World Vision à San, Enoke Sidibé, il a surtout évoqué les résultats des enquêtes menées par son service dans les cercles de Bla, Kouitila, San et Tominián. Selon lui, ces résultats ont révélé certains défis de pro-

tection de l'enfant parmi lesquels la négligence de certains parents par rapport aux soins de santé et la prise en charge de l'éducation des enfants, l'exploitation ou les travaux domestiques excessifs dans certains ménages, le mariage précoce/forcé des filles, la négligence dans la prise en charge des orphelins, l'abus émotionnel ou la violence verbale faits aux enfants, la faible scolarisation des enfants et le non enregistrement de certains d'entre eux à la naissance.

Aussi, Enoke Sidibé a rappelé que World Vision a procédé le 6 février dernier au lancement pan-africain de la campagne globale « Ensemble, éradiquons les violences contre les enfants » en partenariat avec l'Union Africaine à Addis Abeba, en Ethiopie.

Cette campagne vise à engager les décideurs et l'Union Africaine à prendre des engagements fermes quant aux mécanismes, aux investissements et à l'application des lois qui contribuent à mettre fin aux violences contre les enfants.

N. CAMARA
AMAP-San

Mopti : LE CONSEIL RÉGIONAL FAIT SES COMPTES

La Coopération suisse (DDC) est un partenaire stratégique du Mali. A ce titre, elle accompagne l'approfondissement de la décentralisation dans notre pays. Cette volonté se manifeste par la mise en œuvre de plusieurs programmes dont le Programme pour l'exercice d'une gouvernance appropriée (PEGA) exécuté dans les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou par Oxfam à travers ORFED, CRI 2002 et RLD. Dans le cadre de l'appropriation du programme par les acteurs de la société civile, les 3 organisations de mise en œuvre ont mis en place des Comités de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) qui ont pour mission de suivre et d'influencer par leurs actions la gestion des affaires publiques conduites par les conseils régionaux dans un souci d'efficacité et d'efficience. Ainsi, pour jouer pleinement leurs rôles, les membres des comités ont suivi des formations spécifiques dans les champs thématiques du PEGA à savoir, la mobilisation des ressources financières, la cohésion sociale, la prise en compte des aspirations des femmes et des jeunes dans les programmes sectoriels régionaux.

A Mopti, pour l'application des acquis de la formation en analyse budgétaire réalisée par l'ONG - ORFED, les membres du CCAP ont conduit une analyse budgétaire du conseil régional sur l'exerci-

ce budgétaire 2014 - 2015. Les résultats de cette analyse ont fait l'objet d'une restitution publique le 14 décembre dernier dans la salle de délibération du conseil régional. La séance qui était présidée par le 1er vice-président, Abdoulaye Garba Maiga, a enregistré la présence des services techniques, des représentants des organisations de la société civile et des partenaires.

A l'ouverture des travaux, la représentante des ONG, Alice Diabaté chargée de programme ORFED, a expliqué les objectifs de l'exercice qui sont entre autres de faire une analyse objective du budget de la collectivité afin d'amener les populations à s'acquitter de leurs impôts et taxes, dégager les écarts entre les prévisions et les montants mobilisés, apprécier l'impact des écarts et dégager les stratégies d'amélioration des recouvrements. Elle a félicité le conseil régional pour avoir accepté de se prêter à cette pratique de bonne gouvernance.

Le comité a présenté les résultats de son travail exécuté sur la base du cadre logique d'analyse budgétaire. De la présentation, on note que sur les prévisions des investissements de plus de 1,999 milliard en 2014 et 3,219 milliards en 2015 les réalisations ont été respectivement de 32,138 millions et 891,608 millions avec des écarts de 16% en 2014 et 28% en 2015.

Au niveau de la mobilisation

des ressources, la collectivité a atteint un taux de 45,27% en 2014. La contribution de l'Etat a été de 54% en 2014 et 53% en 2015. En 2015, l'apport des PTF a été de 702.123.843 Fcfa sur une prévision de 730.717.734 Fcfa soit 96,09%. Pour la même période, l'Union Européenne n'a atteint que 3,09% de sa prévision. Au chapitre des dépenses d'investissement en faveur des populations, le conseil régional a investi plus de 1,350 milliard en 2014 et 3,219 milliards en 2015 sur un budget global de 6,116 milliards et 9,052 milliards pour les mêmes périodes.

Au regard du faible niveau de recouvrement des ressources propres, le CCAP est arrivé à la conclusion que le budget 2015 du conseil régional est un budget de subventions dont il convient d'améliorer les taux de recouvrement.

Les participants ont souhaité que le CCAP sollicite la collaboration des services techniques et améliore la revue documentaire notamment le budget annexe. Le premier vice-président, Abdoulaye Garba Maiga a remercié la DDC et les ONG de mise en œuvre du programme pour l'initiative qui donne un sens large à la rédevabilité des élus à leurs mandats et la société vis-à-vis de sa collectivité.

D. COULIBALY
AMAP - Mopti